

Photo: KIT Institute

# De l'importation à l'innovation locale

## L'émergence d'une industrie nationale de semences de maïs hybride au Burundi

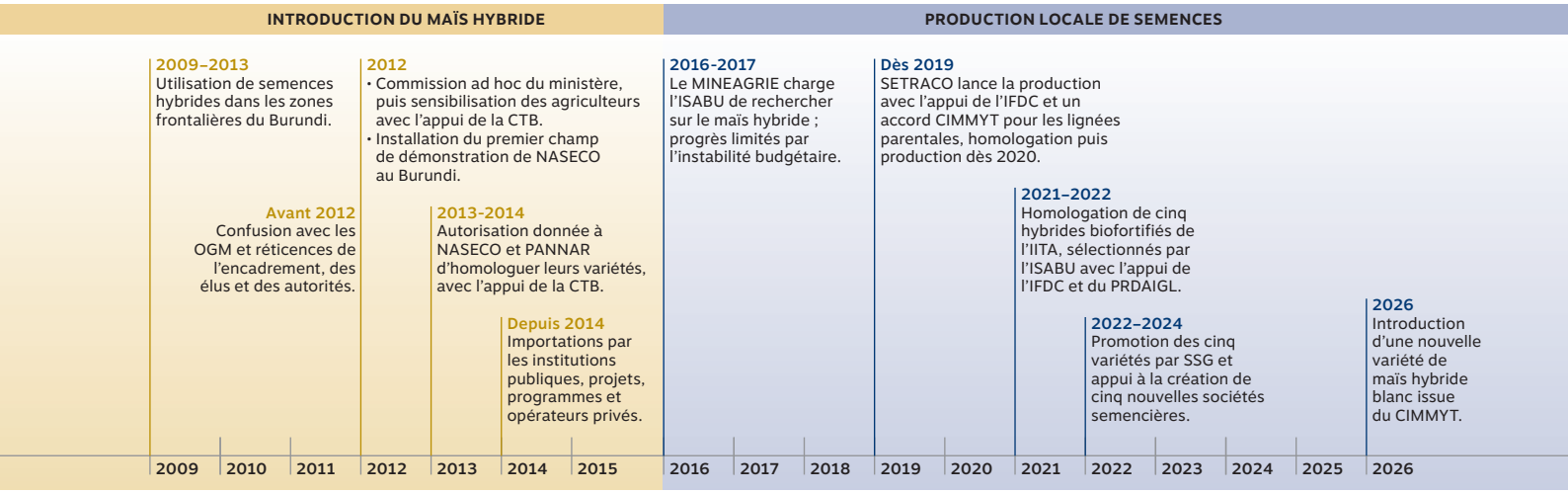

RÉSUMÉ

Le Burundi est passé progressivement d'une dépendance totale aux importations de semences de maïs hybrides à l'émergence d'une industrie nationale. Les campagnes de sensibilisation et les démonstrations variétales ont renforcé la confiance des agriculteurs envers les semences de maïs hybride et ont levé la confusion entre les variétés hybrides et les variétés organismes génétiquement modifiées (OGM). Les achats publics et institutionnels des projets et programmes ont ensuite stimulé la demande. À partir de 2018, la société Seed Trading Company (SETRACO), accompagnée par l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), le Centro Internacional de Mejoramiento de Maíz y Trigo (CIMMYT), Quality Basic Seeds (QBS), l'Office National de Contrôle et Certification des Semences (ONCCS) et l'International Fertilizer Development Center (IFDC), a développé des compétences en multiplication, conditionnement et commercialisation des semences. La production locale a démarré en 2019, puis s'est étendue grâce aux producteurs contractuels (agrodealers). L'ONCCS a consolidé l'homologation des variétés avec près de 56 variétés de maïs hybride actuellement homologuées dont 9 de la société locale SETRACO. L'état a renforcé le cadre réglementaire par la mise en place des institutions qui achètent la production de maïs, et par l'amélioration de la législation semencière qui donne une place importante au secteur privé. Malgré ces progrès, les importations dominent encore le marché. La dépendance aux lignées parentales étrangères et les subventions favorisant les semences importées limitent la compétitivité locale. La prochaine étape consistera à i) financer durablement la recherche, ii) harmoniser les normes avec l'East African Community (EAC) et le Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA), iii) cibler les subventions, iv) organiser les précommandes publiques, v) organiser le marché de maïs autour de la Brasserie du Burundi (BRARUDI) et vi) cibler les marchés de la République Démocratique du Congo (RDC) et de la Tanzanie. Ces mesures consolideront une filière compétitive, durable et régionalement intégrée.


IFDC

KIT INSTITUTE

**Figure 1** | **Deux trajectoires convergeant vers une filière semencière nationale de maïs hybride**




# 1 Quel problème fallait-il résoudre ?

Plusieurs contraintes techniques, économiques, institutionnelles et commerciales ont confronté le développement du secteur des semences de maïs hybride au Burundi. L'un des premiers problèmes concernait la connaissance limitée sur le maïs hybride. De nombreux agriculteurs et d'autres acteurs agricoles confondaient les semences hybrides avec les OGMs, ce qui suscitait des inquiétudes et ralentissait leur adoption. Cela favorisait l'utilisation du maïs composite et des semences conservées par les agriculteurs. Bien que ces semences soient facilement disponibles, leur productivité était inférieure à celle des hybrides.

Après des séances de sensibilisation de l'adoption des semences de maïs hybride, le Burundi a fait face à un manque de semences au niveau national. Le pays dépendait entièrement des semences de maïs hybride importées. Les principales variétés provenaient des sociétés semencières étrangères et leur disponibilité reposait sur les importateurs privés, les projets de développement et les achats publics. Cette dépendance rendait l'approvisionnement national vulnérable aux fluctuations des prix, aux décisions des fournisseurs étrangers et aux difficultés du commerce international.

Les semences importées demeuraient également peu accessibles aux petits exploitants en raison de leurs coûts élevés . Les délais de production, les formalités administratives et les contraintes logistiques entraînaient parfois des livraisons tardives. Ces retards perturbaient le calendrier des semis, compromettaient l'implantation des cultures et réduisaient les performances des campagnes agricoles. Parallèlement, l'importation massive des semences entraînait d'importantes sorties de devises, pesant sur la balance commerciale et compliquant la sécurisation des approvisionnements futurs.

Au niveau national, la maîtrise des techniques de sélection, de multiplication et de maintien des lignées parentales restait insuffisante. Les entreprises burundaises avaient un accès très limité au matériel génétique détenu par les sociétés internationales. Elles ne maîtrisaient pas suffisamment les techniques spécifiques de production, de contrôle de qualité et de certification des semences hybrides. Avant 2019, aucune entreprise nationale ne contrôlait l'ensemble de cette chaîne. Les institutions publiques, opérateurs privés, les projets et programmes intervenaient essentiellement comme importateurs et distributeurs de semences produites à l'étranger.

Enfin, le marché demeurait peu structuré. Les réseaux d'agrodealers étaient insuffisamment développés et la demande nationale restait difficile à évaluer. Cette incertitude décourageait les investissements privés dans les infrastructures de production et de stockage. Les équipements de séchage, de traitement, de conditionnement et de contrôle de qualité faisaient largement défaut. Le problème central résidait ainsi dans l'absence d'une industrie nationale performante, capable de produire et de commercialiser durablement des semences hybrides de qualité, accessibles aux agriculteurs et adaptées aux conditions agroécologiques du Burundi.

# 2 Comment la solution a émergé et s'est développée

## 2.1 Brève historique du secteur semences de maïs hybride au Burundi

La figure 1 illustre le processus progressif de développement du maïs hybride au Burundi. Celui-ci a commencé par la sensibilisation des décideurs, des services d'encadrement et des agriculteurs afin de réduire la confusion entre les semences hybrides et les OGM. Cette étape a été suivie par l'installation de champs de démonstration et l'homologation de variétés étrangères. À partir de 2014, l'importation des semences hybrides par les institutions publiques, les projets, les programmes et les opérateurs privés ont permis de répondre à la demande nationale. Dès 2019, une nouvelle étape a été franchie avec le lancement de la production locale par SETRACO, soutenue par l'IFDC et le CIMMYT et l'ISABU. Sous l'appui du Projet Regional de développement de l'Agriculture Integré dans les Grands Lacs (PRDAIGL) et l'IFDC, l'homologation de cinq variétés biofortifiées en provenance de l'International Institute of Tropical Agriculture (IITA) a ensuite élargi l'offre variétale. Entre 2022 et 2024, l'appui de Seed System Group (SSG) a favorisé la création de cinq nouvelles sociétés semencières. Cette évolution traduit ainsi le passage de la sensibilisation et de l'importation à la production locale, puis à la diversification des producteurs et des variétés de maïs hybride au Burundi.

## 2.2 Phases décisives du développement des semences de maïs hybride au Burundi

Le développement de la filière des semences de maïs hybride au Burundi résulte d'un processus où les interventions des pouvoirs publics, de la recherche, du secteur privé et des partenaires techniques se sont renforcées mutuellement. Cette évolution peut être retracée en six grandes phases.

1 **Sensibilisation et démonstration des avantages des hybrides (2011-2014)** : Le processus a commencé par des campagnes de sensibilisation conduites notamment avec l'appui de la Coopération Technique Belge (CTB). Elles visaient à corriger la confusion fréquente entre semences hybrides et les OGM. Les démonstrations variétales réalisées par le Projet de Développement des Filières (PRODEFI), particulièrement dans les marais de Kayanza, ont permis aux agriculteurs de comparer les performances des variétés de maïs hybride avec celles des variétés locales (variétés composites et les variétés de ferme) et d'en apprécier le potentiel productif.

2 **Développement de la demande grâce aux achats institutionnels (2015-2025)** : Les achats de semences hybrides effectués par le Gouvernement, les projets de développement et certaines ONG, dont One Acre Fund (nom de marque locale Tubura), ont fortement soutenu leur diffusion. La distribution de ces semences auprès des producteurs a facilité leur expérimentation et leur adoption progressive. En créant une demande plus régulière, ces interventions ont contribué à l'émergence d'un marché national et encouragé les opérateurs privés à s'intéresser davantage au secteur semencier.

3 **Renforcement du cadre institutionnel et règlementaire (2014-2025)** : Le Gouvernement a progressivement créé un environnement favorable au développement de la filière. L'ONCCS a renforcé l'inspection, la certification et le contrôle de qualité, tandis que les missions de l'ISABU ont été élargies en 2020 à l'industrie semencière. La création de l'Agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (ANAGESSA) en 2018 a permis de sécuriser le marché du maïs par la mise en place, par le Gouvernement, des stocks stratégiques constitués principalement de maïs. Le programme de subvention des semences hybrides à hauteur de 70 % a facilité l'accès aux semences, et la nouvelle loi semencière de 2026 a favorisé les investissements privés.

4 **Développement des capacités et professionnalisation de SETRACO (2018-2023)** : À partir de 2018, SETRACO a fait le choix stratégique de produire localement des semences hybrides. Avec l'appui de l'ISABU, du CIMMYT, de Quality Breeders Services (QBS), de l'ONCCS, de l'IFDC et des projets de développement, l'entreprise a acquis des compétences techniques spécialisées. Elle a sélectionné et fait certifier de nouvelles variétés, a formé et encadré des producteurs multiplicateurs sous contrat (outgrowers), tout en investissant dans les infrastructures, le conditionnement, le stockage et le contrôle de qualité.

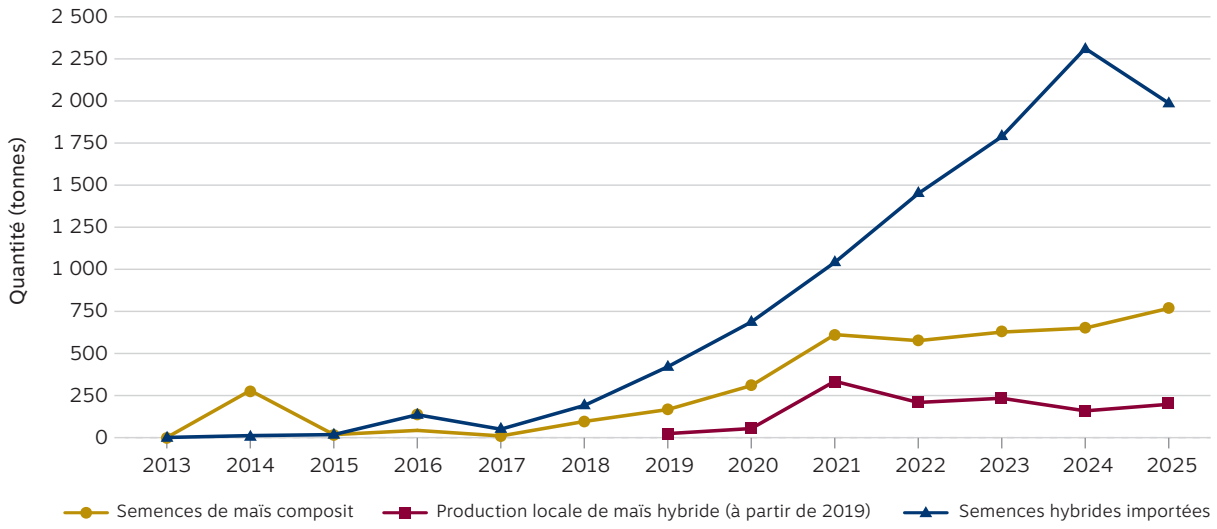
5 **Mise à l'échelle de la production locale (2021-2025)** : SETRACO a progressivement renforcé ses capacités de production et étendu son réseau de producteurs multiplicateurs. L'installation de nombreux champs de démonstration dans différentes régions du Burundi a facilité la vulgarisation de ses variétés. Les investissements dans les équipements de traitement, de séchage, de conditionnement et de stockage ont contribué à améliorer la qualité des semences, à accroître les volumes produits et à renforcer leur disponibilité sur le marché.

6 **Consolidation et diversification de la filière nationale (2024-2026)** : La filière s'est consolidée grâce à une meilleure répartition des fonctions entre les entreprises semencières, les multiplicateurs et les agro-dealers. De nouvelles entreprises nationales ont rejoint SETRACO dans la production de semences hybrides. Soutenues notamment par SSG, l'ISABU et l'IITA, elles ont contribué à diversifier les producteurs, les variétés

et les circuits de distribution, renforçant ainsi l'ancrage institutionnel de l'industrie semencière burundaise.

La figure 2 montre les quantités de semences de maïs hybride importées, produites localement et les quantités de semences de maïs composites. L'importation des semences reste la première source d'approvisionnement. Avant 2015, la quantité de semences de maïs composite était supérieure à la quantité de semences de maïs hybride disponible.

**Figure 2** | **Evolution des types et des sources des semences de maïs hybride utilisées au Burundi de 2013 à 2025 (source : données de l'ONCCS, de l'IFDC, de SETRACO et de SSG)**




# 3 Comment le système fonctionne aujourd'hui

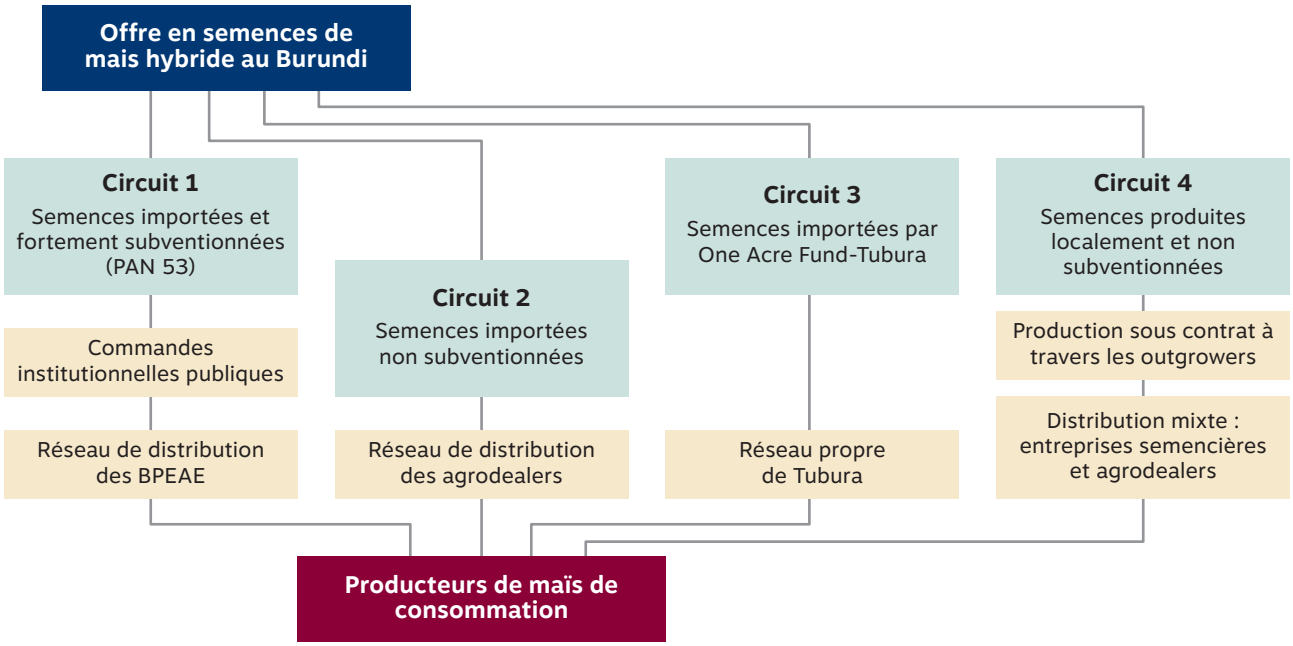
## 3.1 Acteurs du secteur semences de maïs hybride

L'écosystème semences de maïs hybride au Burundi comprend les acteurs ci-après, selon le tableau 1.

**Tableau 1** | **Noms et rôles des acteurs intervenants dans l'écosystème semences de maïs hybride au Burundi**

| Acteurs | Rôles dans la filière des semences de maïs hybride |
|---|---|
| **PANNAR (Société Sud-Africaine)** | Principal fournisseur des semences hybrides destinées aux commandes publiques. Ses semences représentent plus de 75 % des semences de maïs hybride utilisées au Burundi. |
| **NASECO (Société Ougandaise)** | Importe et distribue des semences hybrides au Burundi. Elle s'appuie sur un réseau d'agrodealers établi depuis le niveau provincial jusqu'aux collines. |
| **ISABU, CIMMYT et IITA** | Développent des variétés hybrides adaptées aux conditions agroécologiques du Burundi. Ils contribuent à la production et au maintien des lignées parentales et collaborent avec les entreprises semencières privées. |
| **SETRACO (Société Burundaise)** | Produit localement des semences hybrides, multiplie les lignées parentales et organise la production avec les producteurs contractuels. Elle assure aussi le triage, le traitement, le conditionnement, le contrôle interne de la qualité, le stockage et la commercialisation. |
| **ONCCS** | Assure l'homologation des variétés, l'inspection des champs semenciers, l'échantillonnage, les analyses de laboratoire, le contrôle officiel de la qualité et la certification des semences avant leur commercialisation. |
| **IFDC, CTB, SSG et autres partenaires** | Facilitent le développement de la filière par le renforcement des capacités, l'appui aux démonstrations variétales et la mise en relation des acteurs. Ils soutiennent également la recherche, l'homologation, la certification et l'amélioration de l'environnement institutionnel et commercial. |
| **Producteurs contractuels de SETRACO** | Multiplient les semences sous contrat avec les entreprises semencières. Après la récolte, ils livrent leur production aux entreprises pour le triage, le traitement, le conditionnement, le contrôle et la certification. |
| **Agrodealers** | Assurent la distribution de proximité des semences certifiées. Ils améliorent leur disponibilité auprès des producteurs et fournissent des conseils techniques sur les semences et les autres intrants agricoles. |
| **Agriculteurs** | Constituent les utilisateurs finaux des semences hybrides. Leur adoption contribue à l'augmentation de la productivité du maïs. Ils transmettent également leurs appréciations aux distributeurs, aux entreprises semencières et aux institutions de recherche. |

**Figure 3** | Circuits de distribution des semences de maïs hybride au Burundi




## 3.2 Organisation du marché

Le marché comprend ainsi quatre circuits distincts :

1 Les semences importées (PAN 53), fortement subventionnées, sont acquises à travers les commandes institutionnelles publiques et distribuées par les Directions Provinciales de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (DPEAE).
2 Les semences importées non subventionnées sont commercialisées à travers le réseau des agrodealers.
3 Les semences importées par One Acre Fund–Tubura sont distribuées directement aux agriculteurs par le réseau propre de Tubura. Ces semences ne sont pas subventionnées, et les agriculteurs paient une avance et le reste après la récolte.
4 Les semences produites localement et non subventionnées sont multipliées par les outgrowers, puis distribuées directement par les entreprises semencières ou par les agrodealers.

Les bénéficiaires et acheteurs finaux de ces quatre circuits sont les producteurs de maïs de consommation. La figure 3 résume l'organisation des circuits de distribution des semences de maïs hybride au Burundi.

## 3.3 Diagnostic fonctionnel du système

### Principaux points forts

Le système d'approvisionnement en semences de maïs hybride au Burundi présente plusieurs atouts.

La coexistence de quatre circuits diversifie les possibilités d'accès aux semences et permet de répondre aux besoins de différentes catégories de producteurs. Les subventions publiques facilitent particulièrement l'accès des petits exploitants aux semences hybrides en réduisant le prix d'achat. Par ailleurs, les réseaux de distribution des DPEAE, des agrodealers et de Tubura rapprochent les semences des utilisateurs, y compris les zones rurales. La production locale sous contrat contribue à la professionnalisation des producteurs multiplicateurs et au renforcement de leurs capacités techniques. La participation croissante des entreprises semencières nationales favorise également l'émergence progressive d'une industrie semencière locale.

### Principaux points faibles

Malgré ces atouts, le système demeure fortement dépendant des semences importées, tandis que la production locale reste insuffisante pour satisfaire la demande nationale. Les subventions importantes accordées aux semences importées affaiblissent la compétitivité des entreprises semencières locales et ralentissent leur développement. Des méventes sont enregistrées sur les semences produites localement suite aux subventions alors que les performances des variétés sont comparables. De plus, la multiplicité des circuits peut provoquer des chevauchements, une concurrence déséquilibrée et un manque de coordination entre les acteurs. Le marché reste également très dépendant des commandes publiques et institutionnelles, ce qui limite sa stabilité et son autonomie.

# 4 Preuves du changement

La Figure 4 montre que 13 variétés ont été homologuées en 2013, contre 9 en 2017 et seulement 4 en 2020. L'année 2021 marque une forte reprise avec 14 variétés homologuées, soit le niveau annuel le plus élevé de la période observée. Le nombre diminue ensuite à 10 variétés en 2022, puis à 6 en 2024. Une diversification importante des entreprises et institutions détentrices de variétés homologuées est mise en évidence. PANNAR, SETRACO et Zambia Seed Company Ltd (Zamseed) arrivent en tête avec neuf variétés chacune, suivies par le partenariat ISABU/IITA avec huit variétés. Nalweyo Seed Company (NASECO) en dispose de six variétés, Seed Co de cinq, et Kenya Seed de quatre. East African Seed (EAS) et Western Seed en comptent respectivement trois et deux variétés, et l'ISABU une variété.

Dans l'ensemble, Figure 4 montre que le marché burundais repose encore largement sur des entreprises semencières régionales et internationales. Toutefois, la position de SETRACO, avec neuf variétés homologuées, témoigne de l'émergence d'une capacité nationale privée. La contribution de l'ISABU, seul ou en partenariat avec l'IITA, souligne également le rôle essentiel de la recherche dans la diversification de l'offre variétale.

Il y a eu une augmentation croissante de la production nationale de maïs. La production nationale, passant de 128 483 tonnes en 2011 à un pic de 781 721 tonnes en 2022, soit une multiplication par plus de 6 en une décennie. On observe cependant un repli net après ce pic: 602 629 tonnes en 2023, puis 590 000 tonnes en 2024. L'utilisation des semences de maïs hybride a contribué à cette augmentation.

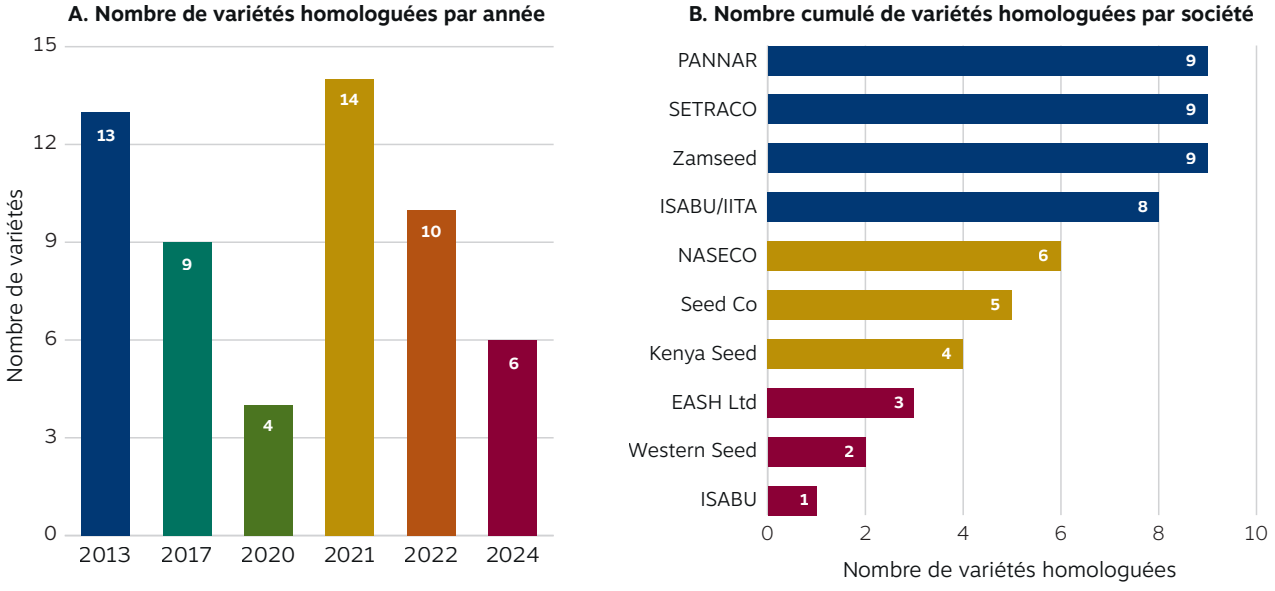
La Figure 5 montre une évolution irrégulière de la part du marché national couverte par la production locale entre 2020 et 2025. Ce pourcentage est passée de 7,2 % en 2020 à un niveau record de 24,4 % en 2021. Elle a ensuite diminué à 12,6 % en 2022, à 11,4 % en 2023 et à seulement 6,7 % en 2024.

Cette baisse s'explique principalement par la réduction de la production de SETRACO et une forte augmentation des semences importées et subventionnées. La couverture de 24 % des besoins après deux ans de production témoigne de la capacité de la production locale à évoluer rapidement.

Les semences produites localement par SETRACO sont vendues à 25 000 BIF par 2 kg de semences, soit un prix inférieur à celui des semences de NASECO, fixé à 32 000 BIF, et à celui de la variété PAN 53 avant subvention, qui était de 30 000 BIF (Figure 9). Cette comparaison montre que les semences locales de SETRACO sont naturellement compétitives, même sans subvention. Grâce à la prise en charge publique, l'agriculteur ne paie que 9 000 BIF, soit 15 % du prix total. Cette réduction rend les semences importées beaucoup moins coûteuses pour le producteur que les semences locales de SETRACO.

La Figure 6 met ainsi en évidence une distorsion de concurrence provoquée par la subvention accordée aux semences importées. Bien que les semences de SETRACO soient compétitives au prix réel, elles deviennent moins accessibles aux agriculteurs lorsque PAN 53 est fortement subventionnée.

**Figure 4 | Nombre de variétés homologuées par année et par société de 2013 à 2024**




*Source : Figures élaborées à partir des données de l'ONCCS*

**Figure 5** | Pourcentage de la demande nationale couverte par la production locale de semences de maïs hybride[1]

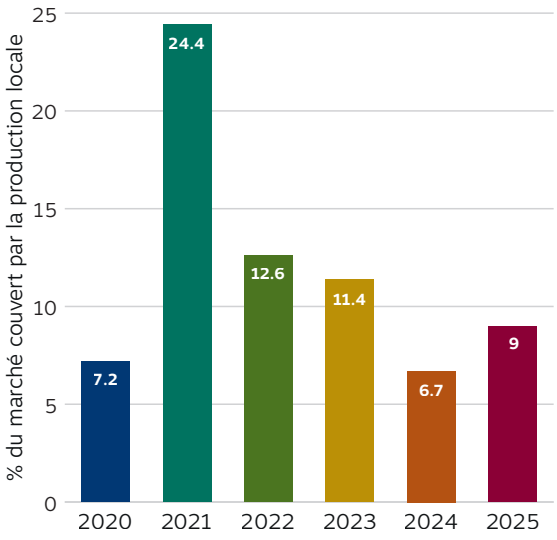
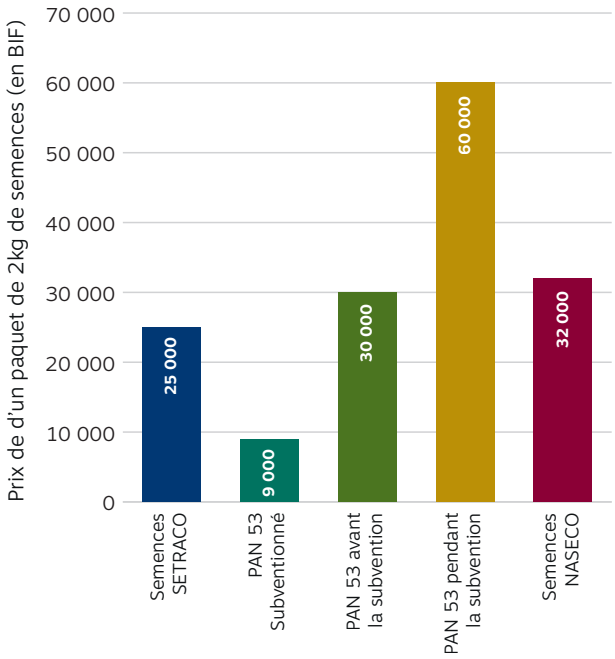



**Figure 6** | Prix en BIF de 2 kg de semences de maïs hybride vendues au Burundi[2]




# 5 Un témoignage personnel ou une étude de cas : performances de SETRACO

Le Tableau 2 montre une évolution globalement positive des capacités de SETRACO entre 2020 et 2025. Après une forte progression en 2021, la production de semences certifiées a fluctué, mais elle demeure nettement supérieure à son niveau initial, passant de 53,6 tonnes en 2020 à 198,4 tonnes en 2025. La production de semences de souche et de base s'est également renforcée, témoignant d'une meilleure maîtrise de la chaîne semencière. Le nombre de clients a progressé jusqu'en 2023, avant une baisse exceptionnelle en 2024 et une reprise importante en 2025. Enfin, les neuf variétés homologuées en 2020 et 2021 ont permis de constituer un portefeuille diversifié, même si aucune nouvelle homologation n'a été enregistrée depuis 2022. Dans l'ensemble, les résultats confirment la consolidation progressive de SETRACO comme principal acteur national de la production locale de semences hybrides de maïs.

La variété BURAKEYE, détenue par SETRACO, occupe la première position avec un rendement moyen de 3,54 t/ha et un niveau de performance jugé excellent. Elle est suivie par PAN 53, classée deuxième avec 3,21 t/ha, ainsi que BAZOOKA de NASECO, qui enregistre 2,94 t/ha. Ces résultats démontrent que la variété produite localement peut atteindre une performance supérieure à celle des principales variétés importées. La Figure 10 confirme le potentiel agronomique des variétés locales, particulièrement BURAKEYE. Sa première position constitue une preuve de la capacité nationale à proposer des semences hybrides performantes et adaptées.

**Tableau 2** | Performances de SETRACO de 2020 à 2025

| Année | Semences de souche (en tonnes) | Semences de base (en tonnes) | Semences certifiées (en tonnes) | Nombre de clients servis | Variétés homologuées |
|---|---|---|---|---|---|
| **2020** | 0,3 | 4,5 | 53,6 | 15 254 | 4 |
| **2021** | 1,0 | 5,0 | 335,5 | 22 956 | 5 |
| **2022** | 1,5 | 5,1 | 209,1 | 23 899 | 0 |
| **2023** | 1,1 | 6,3 | 231,4 | 24 251 | 0 |
| **2024** | 1,2 | 5,6 | 158,6 | 450 | 0 |
| **2025** | 0,8 | 4,9 | 198,4 | 19 432 | 0 |

[1] Figure élaborée avec les données sur les importations des semences de maïs hybride et la production locale des semences de maïs hybride surtout de la SETRACO.

[2] Figure tracée avec les données obtenues dans les entretiens avec les acteurs du secteur et données de NASECO et SETRACO.

La croissance de la production de semences hybrides s'est traduite par une augmentation substantielle du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée. Ces résultats démontrent que SETRACO ne contribue pas seulement à améliorer la disponibilité des semences hybrides au Burundi, mais constitue également un acteur économique créateur de richesse. La valeur ajoutée générée illustre la contribution de l'entreprise à l'économie nationale, notamment à travers la rémunération des producteurs contractuels, l'emploi de personnel qualifié, les achats d'intrants agricoles et les investissements dans les infrastructures de production et de conditionnement des semences.

Le système de production des semences de maïs hybride inclut les outgrowers qui sont des producteurs de semences de maïs hybride contractuels de SETRACO. Le niveau de satisfaction de ces derniers est un indicateur de la durabilité du système.

La performance des variétés de SETRACO par rapport aux autres variétés est confirmée par le témoignage de Monsieur Pascal, producteur de maïs de consommation : « *J'ai cultivé les deux variétés sur une même superficie afin de les comparer. Malgré une saison peu favorable, j'ai récolté environ 200 kg avec un kilogramme de semences V3, contre 180 kg avec un kilogramme de PAN 53. Pour cette raison, si les deux variétés étaient vendues au même prix, je choisirais la variété de SETRACO, car elle produit davantage. J'apprécie également sa précocité, qui permet de récolter plus tôt et de préparer rapidement la parcelle pour une autre culture. Avec une petite superficie cultivée en V3, il est possible de nourrir sa famille tout en disposant d'un surplus destiné à la vente.* »

# 6 Qu'est-ce qui a rendu le changement possible ?

Le développement de l'industrie nationale des semences hybrides de maïs au Burundi ne résulte pas de l'intervention d'un seul acteur, mais d'une collaboration durable entre les institutions publiques, la recherche, les entreprises privées et les partenaires au développement. Le ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE), l'ISABU, l'ONCCS, le CIMMYT, QBS, les facilitateurs (IFDC, CTB, SSG et différents projets et programmes), les entreprises semencières, les producteurs contractuels et les agrodealers ont poursuivi un objectif commun : réduire progressivement la dépendance du pays aux importations et construire une capacité nationale durable de production de semences de maïs hybride.

L'accès aux lignées parentales et le transfert de technologies ont constitué un premier facteur déterminant. La production de semences hybrides exige des lignées performantes, un savoir-faire spécialisé et le respect de protocoles techniques rigoureux. Grâce aux partenariats établis avec le CIMMYT et QBS, SETRACO a pu accéder aux matériels génétiques et aux technologies nécessaires. L'ISABU a ensuite assuré l'évaluation agronomique des variétés dans les conditions agroécologiques du Burundi. Cette complémentarité a permis à SETRACO de disposer de neuf variétés homologuées et d'engager la production sans attendre plusieurs années de recherche préalable.

La continuité de l'accompagnement a également joué un rôle essentiel. L'IFDC a soutenu continuellement les entreprises semencières, les producteurs multiplicateurs, les agrodealers et les institutions publiques. Cet appui de longue durée a favorisé un apprentissage cumulatif, la correction progressive des difficultés et la consolidation des capacités nationales. D'autres partenaires, notamment Seed System Group, ont contribué à la mise en place des champs de démonstration.

Le développement d'un environnement règlementaire crédible a renforcé la confiance des acteurs. L'ONCCS a assuré l'inspection des champs, la certification des semences et le contrôle de leur qualité. Le MINEAGRIE a, pour sa part, amélioré le cadre règlementaire et facilité l'inscription des nouvelles variétés au catalogue national. Surtout, une nouvelle loi semencière, élaborée de manière inclusive, a été promulguée en 2026 et octroie au secteur privé un rôle prépondérant dans le secteur semencier.

L'encadrement permanent des producteurs contractuels par les agronomes des entreprises semencières a permis de maîtriser les techniques d'isolement, d'épuration, de castration, de récolte et de conservation. Les essais participatifs, les démonstrations variétales et les journées champêtres ont apporté aux agriculteurs des preuves concrètes de la performance des hybrides.

Enfin, les avantages économiques obtenus par chaque catégorie d'acteurs ont soutenu la pérennisation du système. Les multiplicateurs ont amélioré leurs revenus, les entreprises ont développé de nouveaux marchés, les agrodealers ont élargi leur offre et les agriculteurs ont accédé à des semences hybrides locales certifiées.

# 7 Difficultés, compromis et ce qu'il reste à faire

### Défis structurels

Le principal défi structurel demeure la faible autonomie technologique du secteur semencier. Malgré les progrès réalisés par l'ISABU et SETRACO, les entreprises continuent de dépendre largement de partenaires internationaux pour l'accès aux lignées parentales et aux semences de première génération. Cette dépendance constitue un frein majeur à l'émergence de nouvelles entreprises semencières, qui ne disposent pas encore de leurs propres lignées parentales et peinent ainsi à développer leurs propres hybrides. La figure ci-dessous confirme la difficulté qu'ont les nouvelles entreprises à continuer les activités suite aux difficultés d'accès aux lignées parentales. La production locale est quasiment le monopole de SETRACO.

Le secteur reste également confronté à un financement institutionnel insuffisant: les capacités de recherche de l'ISABU ne sont pas encore suffisamment renforcées pour développer et maintenir un portefeuille de lignées parentales locales pouvant servir de base à la création d'hybrides nationaux, sans recourir à des licences ou à des partenariats avec des institutions étrangères.

Enfin, au Burundi, la forte densité de population et l'exiguïté des exploitations agricoles entraînent une forte fragmentation du foncier. L'isolement spatial devient alors quasi impossible et on fait recours à l'isolement temporel. Cette option fait que les producteurs de semences perdent une saison culturale chaque année.

### Défis conjoncturels

Les entretiens ont mis en évidence plusieurs contraintes liées au contexte économique. Les pénuries récurrentes de carburant perturbent le transport et augmentent fortement les coûts logistiques. L'instabilité des prix des intrants et les coûts informels supportés par les entreprises à cause des difficultés d'accès aux devises, renchérissent encore davantage les coûts de production. Les retards fréquents dans la distribution des engrais subventionnés empêchent de nombreux agriculteurs de semer au moment optimal.

Par ailleurs, la subvention des semences importées, sans mécanisme équivalent pour les semences produites localement, crée une distorsion de concurrence importante. Plusieurs entreprises signalent des difficultés d'écoulement de leurs stocks lorsque les semences importées subventionnées arrivent sur le marché, malgré les performances démontrées des variétés locales.

### Compromis

Le développement durable de l'industrie semencière burundaise nécessite un meilleur partage des responsabilités entre le secteur public et le secteur privé. L'ISABU pourrait concentrer ses ressources sur la création de nouvelles variétés et la conservation des lignées parentales, tout en concédant sous licence leur multiplication aux entreprises semencières agréées, sous son contrôle scientifique et celui de l'ONCCS.

Le Gouvernement pourrait mettre à la disposition des entreprises semencières des terres domaniales, sous forme de baux de longue durée, afin de faciliter l'installation de parcelles d'isolement indispensables à la production de semences hybrides. En contrepartie, les entreprises s'engageraient à produire des semences certifiées, à créer des emplois et à approvisionner durablement le marché national. Le développement d'infrastructures d'irrigation permettrait de lever la contrainte d'isolement en rendant possible la production de semences hors saison.

Ceci est renforcé par le témoignage de Madame Nimbona Yvonne, Directeur Générale de SETRACO :
*« Le principal défi auquel nous faisons face aujourd'hui est la distorsion de concurrence entre les semences importées et les semences produites localement. Les semences hybrides importées bénéficient d'une subvention publique, alors que les semences produites par les entreprises burundaises ne sont pas subventionnées. Cette situation fait que nos semences sont perçues comme plus chères, non pas parce que leur coût de production est excessif, mais parce qu'elles ne bénéficient pas du même soutien. Pourtant, nous avons démontré que nous sommes capables de produire localement des semences hybrides de qualité, de réduire les importations et de maintenir les devises dans le pays. Une politique de subvention plus inclusive permettrait de renforcer la compétitivité des entreprises semencières nationales et de développer durablement la production locale. »*

# 8 Leçons pour le Burundi et au-delà

Les entreprises semencières nationales émergent lorsque le renforcement des capacités techniques est accompagné d'un accès aux lignées parentales, d'un cadre règlementaire favorable, d'un marché organisé et d'un accompagnement technique continu.

La confiance des agriculteurs dans les semences locales se construit davantage par l'observation des résultats en conditions réelles que par les campagnes de sensibilisation : Les champs de démonstration, les essais réalisés chez les producteurs, les témoignages des utilisateurs et la proximité des multiplicateurs ont progressivement levé les réticences envers les variétés locales. Les producteurs adoptent les hybrides lorsqu'ils constatent eux-mêmes leur rendement et autres caractéristiques recherchées.

Une politique de subvention qui privilégie les semences importées peut freiner l'investissement privé national, même lorsque les variétés locales présentent des performances comparables : Les entretiens montrent que les entreprises locales produisent des semences compétitives, mais rencontrent des difficultés de commercialisation lorsque les semences importées sont subventionnées. Le développement durable d'une industrie semencière nécessite donc des mécanismes de soutien prioritaire aux semences locales ou à défaut de soutien neutre ou équilibré entre la production locale et les importations.

La souveraineté semencière ne peut être atteinte sans un investissement durable dans la création et le maintien de lignées parentales nationales. Les nouvelles entreprises n'ayant pas de license pour multiplier eux-mêmes les lignées n'ont pas pu émerger.

La montée en échelle d'une filière semencière exige que les infrastructures, les services publics et les politiques évoluent au même rythme que la production : L'augmentation de la production de semences a fait apparaître de nouveaux besoins en matière de foncier pour l'isolement des parcelles, de certification, de stockage, de financement, de logistique, de disponibilité des engrais et de distribution. Sans un renforcement parallèle de ces fonctions de soutien, la croissance du secteur risque d'être limitée malgré une demande croissante des agriculteurs.




**Champ de multiplication des semences d'hybrides simples destinées à servir de matériel parental pour la production de semences certifiées de maïs hybrides trois voies financé par l'IFDC et réalisé par l'ISABU.** Photo: KIT Institute



**Échantillonnage des semences de maïs pour des analyses de certification.**
Photo: KIT Institute

# 9 La phase suivante

- **Structurer le marché de la BRARUDI** en quantifiant ses besoins, en identifiant les variétés brassicoles adaptées et en respectant les normes exigées, notamment l'absence d'aflatoxines. La production des semences et du maïs-grain devra être planifiée en fonction de cette demande.
- **Renforcer durablement la recherche** par la stabilisation d'une ligne budgétaire consacrée au développement des variétés hybrides et par la fidélisation du personnel scientifique. L'expérience de National Agricultural Research Organization (NARO) de l'Ouganda avec le développement des variétés LONGE 7 et LONGE 10 peut servir de référence.
- **Améliorer l'environnement des affaires** afin d'attirer les investissements privés dans la production locale de semences. Les perspectives d'exportation vers la RDC, la Tanzanie et d'autres marchés régionaux devront être valorisées pour compenser la faible taille du marché burundais.
- **Moderniser les centres semenciers existants** en renforçant les infrastructures d'irrigation, les équipements et les dispositifs d'isolement nécessaires à l'augmentation de la production.
- **Harmoniser les normes nationales de certification** avec celles de l'EAC et du COMESA, puis faire accréditer le laboratoire de l'ONCCS afin de faciliter la reconnaissance et l'exportation des semences burundaises.
- **Renforcer le partenariat public-privé** en permettant à l'ISABU de se concentrer sur la recherche et de céder les variétés aux entreprises privées sous licence. Les redevances perçues contribueraient au financement durable de la recherche.
- **Cibler intelligemment les subventions** sur les petits producteurs vulnérables, en évitant les distributions généralisées susceptibles de désorganiser le marché. Les semences devront être achetées auprès de fournisseurs professionnels et certifiés.
- **Instaurer un mécanisme de précommande publique**, piloté par le MINEAGRIE, sur la base d'une estimation anticipée des besoins. Cette mesure sécuriserait les débouchés et permettrait aux entreprises semencières de mieux planifier leur production.

# Références


Habonimana, N. (2024). Processus de production des semences de maïs hybrides au niveau local (Burundi). Institut des sciences agronomiques du Burundi. https://isabu.bi/processus-de-production-des-semences-de-mais-hybrides-au-niveau-local-burundi

International Fertilizer Development Center. (2025). How quality inputs are transforming Burundian agriculture. https://ifdc.org/2025/05/28/seeds-of-change-how-quality-inputs-are-transforming-agriculture-in-burundi

Institut des sciences agronomiques du Burundi. (2024). Rapport de l'évaluation comparative des variétés de maïs hybrides couramment exploitées au Burundi.

Ngendakumana, S., Nahimana, A., Bararyenya, A., & Gahiro, L. (2025). Economic impact of hybrid maize seed on agricultural production and income in Burundi. International Journal of Innovative Science and Research Technology, 10(1), 1212–1223. https://doi.org/10.5281/zenodo.14759731.

République du Burundi. (2018). Décret n° 100/047 du 5 mai 2018 portant création d'une Agence nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (ANAGESSA). https://presidence.gov.bi/2018/05/decret-n100047-du-05-mai-2018-portant-creation-dune-agence-nationale-de-gestion-du-stock-de-securite-alimentaire-anagessa/

République du Burundi. (2012). Loi n° 1/08 du 23 avril 2012 portant organisation du secteur semencier [Law n° 1/08 of 23 April 2012 organizing the seed sector]. Journal Officiel de la République du Burundi. Disponible sur : https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/legislation/loi-01-108-organi-sect-semen (Portail) ou via le texte officiel (PDF) : https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/ files/2019-12/loi-organi-sect-semen.pdf



**Citation suggérée**

Nibasumba, A., Nkurunziza, G. et van Schagen, B. (2026). De l'importation à l'innovation locale : l'émergence d'une industrie nationale de semences de maïs hybride au Burundi. Le secteur semencier au Burundi : une série de capitalisation d'expériences. KIT Institute, Amsterdam.

**Remerciement**

Les auteurs remercient les personnes suivantes qui ont contribué au contenu de cet article, par ordre alphabétique : Y. Nimbona (SETRACO) et J. Nzeyimana (ONCCS), et souhaitent également remercier les participants à l'atelier multipartite qui s'est tenu à Bujumbura en juillet 2026.
Les auteurs assument l'entière responsabilité des erreurs ou omissions éventuelles.